



Rapport d'activité

2013



RECEF
*Réseau des compétences
électorales francophones*

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT.....	5
CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION DU RECEF	6
1.1 LE RÉSEAU DES COMPÉTENCES ÉLECTORALES FRANCOPHONES.....	6
1.2 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU RECEF	6
1.3 UN NOMBRE DE MEMBRES EN CROISSANCE.....	7
1.4 UN APPUI FINANCIER DE NOS PARTENAIRES ET UN ENGAGEMENT DES MEMBRES.....	8
1.5 UNE SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU BUREAU.....	8
1.5.1 La 1 ^{ère} réunion du Bureau – 13 mars 2013.....	9
1.5.2 La 2 ^e réunion du Bureau – 19 juin 2013.....	10
1.5.3 La 3 ^e réunion du Bureau – 17 septembre 2013.....	11
1.5.4 La 4 ^e réunion du Bureau – 2 décembre 2013.....	12
CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE ÉLECTORALE ET DE SOUTIEN AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX.....	13
2.1 LES NOUVEAUX SERVICES OFFERTS SUR LE SITE INTERNET DU RECEF.....	13
2.2 SÉMINAIRE ÉLECTORAL SUR LA BIOMÉTRIE EN MATIÈRE ÉLECTORALE.....	14
2.3 PARTICIPATION À UNE FORMATION LEAD AU BURUNDI	15
2.4 LES ÉCHANGES D'EXPERTISES ENTRE LES MEMBRES ET LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE L'OIF.....	16
CHAPITRE 3 : LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT ET LES PARTENARIATS.....	17
3.1 ECES ET L'ÉCOLE DE FORMATION ÉLECTORALE EN AFRIQUE CENTRALE.....	17
3.2 L'ENCYCLOPÉDIE DU SAVOIR ÉLECTORAL ACE.....	17
3.3 LES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTABLISSEMENT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL, LA CONFECTION DES LISTES ÉLECTORALES ET LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES.....	18
CONCLUSION.....	19
ANNEXE : LA DÉCLARATION DE LIBREVILLE	20

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport d'activité 2013 du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

Beaucoup d'événements électoraux se sont déroulés depuis l'Assemblée générale tenue à Libreville le 5 décembre 2012 et le RECEF a poursuivi ses activités d'échanges des bonnes pratiques électorales avec ses membres.



En marge de la dernière Assemblée générale, le RECEF a réalisé un séminaire portant sur les enjeux et les perspectives de la biométrie en matière électorale les 6 et 7 décembre 2012, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En matière de formation, le RECEF s'est joint aux efforts du Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES) dans le cadre d'une formation portant sur le *Leadership et la gestion des conflits pour les acteurs électoraux* au Burundi en mars 2013.

Le réseau a également poursuivi son travail visant à doter ses membres d'outils supplémentaires pour la gestion des listes électorales en s'associant avec l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), l'Association du Notariat Francophone (ANF) et l'OIF dans la rédaction d'un *Manuel francophone pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*.

En conformité avec sa feuille de route 2013-2015, l'année 2013 a permis de travailler en profondeur la problématique de la consolidation des listes électorales et l'année 2014 s'annonce comme étant une année d'échanges et de réflexions portant sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections.

Au nom des membres du RECEF, je tiens à remercier l'OIF pour son appui inconditionnel aux activités du réseau et son action en faveur de la consolidation des processus électoraux dans l'espace francophone.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Siaka Sangaré', written over a horizontal line.

Général Siaka Sangaré
Délégué général aux Élections du Mali
et président du Réseau des compétences électorales francophones

CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION DU RECEF

Le rapport d'activité 2013 du RECEF couvre la période du 6 décembre 2012 au 21 janvier 2014; soit de la 1^{ère} Assemblée générale, tenue à Libreville au Gabon, à la 2^e assemblée générale, tenue à Bamako au Mali.

1.1 Le Réseau des compétences électorales francophones

Le RECEF est un regroupement international d'administrateurs d'élections de l'espace francophone qui a été créé en août 2011 à Québec. Le RECEF a pour principale mission de favoriser la tenue régulière de scrutins libres, fiables et transparents.

Pour atteindre ce but, il s'emploie notamment à :

- soutenir ses membres, contribuer à leur professionnalisation et à leur développement, et à les accompagner dans la mise en place d'institutions électorales pérennes, neutres, autonomes et indépendantes;
- favoriser le professionnalisme par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques;
- promouvoir la pleine participation des citoyens aux scrutins;
- encourager la recherche relative aux élections;
- établir et approfondir des partenariats avec toute institution ayant des fins compatibles avec celles du RECEF;
- réfléchir aux nouveaux enjeux électoraux et aider les membres à y faire face.

1.2 Le secrétariat général du RECEF

Le siège social et le secrétariat général du RECEF sont situés dans les bureaux du Directeur général des élections du Québec (DGEQ), à l'adresse suivante :

Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5
CANADA

Afin de mener à bien les activités du secrétariat général du RECEF, le secrétaire général a désigné un membre de son personnel pour coordonner les activités du réseau. De plus, il a demandé à l'ensemble du personnel du DGEQ de fournir son expertise au service du RECEF, lorsqu'elle est requise. À cet effet, la contribution des employés du DGEQ a été

importante dans différents domaines, comme l'administration courante, les communications, l'informatique, les affaires légales, la gestion financière, ainsi que les relations avec les partenaires, la recherche de financement et la coordination des activités du réseau.

Le travail effectué par des employés du DGEQ, pour le soutien des activités du secrétariat général du RECEF, est estimé à 475 jours de travail pour l'année 2013. Cela représente une contribution en ressources humaines estimée à près de 155 000 dollars canadiens¹.

1.3 Un nombre de membres en croissance

Fondée en 2011 à l'initiative de 11 organismes de gestion des élections (OGE), le RECEF compte 17 membres et un membre temporaire au moment d'entreprendre sa 2^e Assemblée générale en janvier 2014.

Les membres :

- Belgique Service Élections du SPF Intérieur;
- Bénin Commission électorale nationale autonome;
- Burkina Faso Commission électorale nationale indépendante;
- Burundi Commission électorale nationale indépendante;
- Cameroun Élections Cameroun;
- Canada Élections Canada;
- Côte d'Ivoire Commission électorale indépendante;
- France Bureau des élections et des études politiques au Ministère de l'Intérieur;
- Gabon Commission électorale nationale autonome et permanente;
- Guinée Commission électorale nationale indépendante;
- Mali Délégation générale des élections;
- Niger Commission électorale nationale indépendante;
- Moldavie Commission électorale centrale;
- Québec Directeur général des élections;
- Rép. dém. Congo Commission électorale nationale indépendante;
- Rwanda Commission électorale nationale;
- Sénégal Direction générale des élections au Ministère de l'Intérieur.

¹ Environ 110 000 euros ou 72 000 000 francs CFA.

Le membre temporaire :

- Centrafrique Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation

Au début de l'année 2013, le secrétaire général a procédé à une campagne d'adhésion auprès de plusieurs OGE. Aucun OGE additionnel n'a formulé de demande officielle pour devenir membre du RECEF.

1.4 Un appui financier de nos partenaires et un engagement des membres

Le RECEF a été en mesure de réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour l'année 2013, grâce à une contribution financière significative de l'OIF et à l'engagement dévoué de ses membres.



Au moment d'entamer l'Assemblée générale annuelle, les revenus du RECEF associés aux cotisations des membres pour l'année 2013 s'élèvent à 8 250 dollars canadiens². L'OIF a généreusement mis à la disposition du RECEF une subvention de 40 000 euros³ pour soutenir les activités du réseau. Les détails de l'avoir financier du RECEF se trouvent dans les états financiers préliminaires 2013.

1.5 Une synthèse des réunions du Bureau

Les articles 30,1 et 30,2 des Règlements généraux prévoient que les administrateurs du Bureau sont élus en assemblée générale pour un mandat de deux ans, à l'exception du secrétaire général, qui bénéficie d'un statut permanent au Bureau parce qu'il administre le secrétariat général situé au siège social du réseau. Par conséquent, le mandat des administrateurs s'est amorcé lors de l'Assemblée constitutive de Québec le 23 août 2011 et se termine lors de la 2^e Assemblée générale le 21 janvier 2014, à Bamako, au Mali.

Lors de la 1^{ère} Assemblée générale du RECEF, tenue à Libreville le 5 décembre 2012, les membres ont élu à l'unanimité M. Marc Tschiggfrey, de la France, pour compléter la deuxième année du mandat de M. Stéphan De Mul, de la Belgique, qui avait démissionné en mars 2012. Voici la liste des administrateurs du Bureau au moment d'entamer la 2^e Assemblée générale en janvier 2014 :

² Environ 5 700 euros ou 3 700 000 francs CFA.

³ Environ 56 000 dollars canadiens ou 26 000 000 francs CFA.

- Président Général Siaka Sangaré Mali
- Vice-président Marc Tschiggfrey France
- Secrétaire général Jacques Drouin Québec
- Administrateur René Aboghe Ella Gabon
- Administrateur Stefan Uritu Moldavie

Au cours de l'année 2013, les membres du Bureau se sont rencontrés à quatre reprises : trois fois par l'entremise de conférences téléphoniques et une fois lors d'un déplacement à Paris.

La présente section décrit très brièvement les principales décisions qui ont été prises par le Bureau du RECEF en 2013.

1.5.1 La 1^{ère} réunion du Bureau – 13 mars 2013

Cette réunion s'est tenue par conférence téléphonique.

- À la suite de son élection lors de l'Assemblée générale de Libreville, les administrateurs désignent M. Marc Tschiggfrey comme vice-président du RECEF.
- Le secrétaire général dépose les règlements internes tels que modifiés par l'Assemblée générale du 5 décembre 2012.
- Les administrateurs demandent au secrétaire général de représenter le RECEF au sein du Groupe de travail formé de l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), de l'Association du Notariat Francophone (ANF), du RECEF et de l'OIF dans la rédaction d'un *Manuel francophone pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*.
- Les administrateurs décident de rendre la bibliothèque virtuelle du RECEF accessible à toute la communauté internationale, sans accès sécurisé, sur le site Web du réseau.
- Les administrateurs acceptent une première cohorte d'experts électoraux au sein de sa banque d'experts. Les administrateurs demandent au secrétaire général de proposer une classification de ces experts.
- Les administrateurs transmettent leur orientation au secrétaire général pour solliciter de nouvelles adhésions et pour inviter les membres à payer leur cotisation annuelle.
- Le secrétaire général présente des partenariats potentiels avec le Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES), le Réseau du savoir électoral ACE et le

Centre international de formation appliquée en démocratie, développement, éthique et gouvernance (CIFADDEG) situé à Yaoundé au Cameroun.

1.5.2 La 2^e réunion du Bureau – 19 juin 2013

Cette réunion s'est tenue par conférence téléphonique.

- Les administrateurs sont informés de la nomination de M. Christophe Guilhou, qui succède à M. Hugo Sada à titre de directeur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme de l'OIF.
- Le président présente aux administrateurs un projet de Plan d'action 2013 en vue de soumettre une demande d'appui financier à l'OIF pour l'année en cours.
- Les administrateurs conviennent de tenir une Assemblée générale en janvier 2014, à Bamako (si la situation politique le permet) et d'y associer un séminaire électoral de deux jours.
- Le secrétaire général informe les administrateurs que la rédaction du *Manuel francophone pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles* sera entamée à l'été 2013 et qu'elle devrait se conclure en décembre 2013 pour une publication au 1^{er} trimestre 2014.
- Le secrétaire général fait un bilan des cotisations annuelles reçues et les administrateurs conviennent de procéder à un rappel avec l'envoi de la lettre d'invitation à l'Assemblée générale à l'automne.
- Le secrétaire général propose une classification des experts électoraux du RECEF en fonction de leur expérience électorale, de leur fonction et des besoins du RECEF. En fonction de ces critères, les administrateurs acceptent une classification des experts en trois niveaux, 1, 2 et 3.
- Le secrétaire général informe les administrateurs de l'évolution de la rédaction du *Rapport sur la biométrie en matière électorale : enjeux et perspectives*. Ce rapport est le fruit du travail du séminaire qui a porté sur cette problématique à Libreville en décembre 2012. Il est rédigé conjointement par des représentants d'ECES, de l'OIF et du RECEF.
- Le secrétaire général informe les administrateurs qu'un de ses employés procédera à la traduction de l'anglais vers le français de quelques chapitres de l'encyclopédie du savoir électoral ACE.
- Le secrétaire général informe les administrateurs qu'une experte électorale du Directeur général des élections du Québec et du RECEF a collaboré à titre de formatrice à une formation du Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES) portant sur le *Leadership et la gestion des conflits pour les acteurs électoraux* au Burundi en mars 2013.

1.5.3 La 3^e réunion du Bureau – 17 septembre 2013

Cette réunion s'est tenue dans les bureaux de l'OIF à Paris, aux frais des administrateurs.

- Le secrétaire informe les administrateurs de l'état de la situation sur les membres, les candidatures d'experts électoraux, le paiement des cotisations annuelles et le solde du compte bancaire.
- Le secrétaire général informe les administrateurs que la demande de financement du RECEF de 40 000 euros a été acceptée par l'OIF. Ce financement est principalement dédié à l'organisation de l'assemblée générale annuelle et du séminaire électoral.
- L'OIF dépose officiellement des copies du *Rapport sur la biométrie en matière électorale : enjeux et perspectives*. Le président demande au secrétaire général de publier le rapport sur le site Internet du RECEF et d'en éditer quelques copies à l'intention des membres du réseau.
- Le secrétaire général informe les administrateurs que la rédaction du *Manuel francophone pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles* se déroule très bien et qu'une copie d'une première ébauche sera transmise aux administrateurs pour commentaires le 1^{er} novembre et que la publication est toujours prévue au 1^{er} trimestre 2014.
- Le président informe les administrateurs qu'il est possible que l'Assemblée générale annuelle ne puisse pas se tenir à Bamako, au Mali, tel que discuté en juin, car la date des élections législatives maliennes est inconnue pour le moment. Après discussion, les administrateurs conviennent de considérer Yaoundé, au Cameroun, et Paris, en France, comme des lieux potentiels pour accueillir cet événement dans la semaine du 20 janvier 2014.
- Le financement de cet événement est rendu possible grâce aux paiements des cotisations des membres et à la contribution financière de l'OIF. Avec le budget dont il dispose, les administrateurs conviennent que le RECEF prendra en charge tous les frais, à l'exception des déplacements aériens des membres pour se rendre dans le pays d'accueil. Le RECEF pourra exceptionnellement appuyer financièrement le représentant d'un pays qui ne serait pas en mesure de défrayer le coût d'un billet d'avion.
- Le secrétaire général dépose un projet d'ordre du jour pour l'Assemblée générale qui est accepté par les administrateurs.
- Après discussion, les administrateurs déterminent le thème du séminaire électoral annuel : « *La consolidation des organismes de gestion des élections, le partage des responsabilités électorales et le financement des élections* ».

- Le président demande au secrétaire général de faire parvenir des lettres d'invitation aux membres dès que le lieu et la date de l'événement seront confirmés à l'automne 2013.

1.5.4 La 4^e réunion du Bureau – 2 décembre 2013

Cette réunion s'est tenue par conférence téléphonique.

- À la suite de la réception d'une version préliminaire, les administrateurs remercient le secrétaire général pour sa contribution à la rédaction du *Manuel francophone pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*. Il est prévu que le manuel soit rendu public lors des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie, à Paris, en mai 2014.
- Les administrateurs confirment la tenue de l'Assemblée générale et du séminaire électoral les 21, 22 et 23 janvier à Bamako. Ils adoptent le budget de cet événement et conviennent de sa coordination logistique.
- Les administrateurs discutent du Plan d'action 2014 du RECEF, qui sera présenté aux membres lors de l'Assemblée générale.
- Les administrateurs conviennent de modifier légèrement le thème du séminaire électoral qui sera : « *La consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections* ».

CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE ÉLECTORALE ET DE SOUTIEN AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX

2.1 Les nouveaux services offerts sur le site Internet du RECEF

Le site Internet du RECEF (recef.org) est une source d'information importante sur les activités électorales francophones. En effet, les actualités informent les membres sur les activités du réseau, le calendrier indique les activités électorales des pays membres de la Francophonie et les fiches pays présentent l'information de base sur l'organisation des élections dans les pays membres.

La bibliothèque électorale virtuelle

La bibliothèque virtuelle, qui compte près de 200 titres, est une source de documentation incontournable en matière d'administration électorale dans l'espace francophone. Elle contient des documents de recherche et d'analyse sur différentes problématiques électorales, les législations électorales et des documents relatifs aux organismes de gestion des élections membres du réseau.

La bibliothèque virtuelle assure une meilleure circulation du savoir électoral francophone pour l'ensemble des membres, tout en contribuant au rayonnement de la littérature électorale francophone. Elle assure également une libre circulation des nombreuses publications, entre les pays du Nord et les pays du Sud.

La section sécurisée et le forum d'échanges

Depuis janvier 2013, le site Internet du RECEF est doté d'une section sécurisée qui met à la disposition des membres un forum d'échanges qui permet de réduire les barrières causées par les distances géographiques et favorise les échanges d'expertise entre les membres du RECEF.

Le forum d'échanges contient également un bottin des membres, avec les coordonnées de chacun. Ce bottin est un outil important pour créer un esprit de collaboration permanent entre les représentants des organismes de gestion des élections membres.

Une consultation du site Internet en croissance

En 2012, le site Internet avait connu une consultation d'environ 2 500 visites en provenance de 75 pays. En 2013, plus de 3 500 visites ont été enregistrées en provenance de 110 pays, soit une augmentation de 40 % du nombre de visites. Les dix États ayant le plus consulté le site Internet du RECEF en 2013 sont, dans l'ordre : la France, le Québec,

les États-Unis, le Mali, le Bénin, le Canada, la Belgique, le Cameroun, le Sénégal et la République démocratique du Congo.

2.2 Séminaire électoral sur la biométrie en matière électorale

Les 6 et 7 décembre 2012 à Libreville au Gabon, l'OIF a organisé un Séminaire sur la biométrie en matière électorale en marge de l'Assemblée générale du RECEF.

La tenue de ce séminaire a été rendue possible, notamment par le soutien de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) du Gabon et par l'apport d'experts électoraux du Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES) et de l'École de formation électorale en Afrique centrale (EFEAC).



Les participants à l'Assemblée générale et au séminaire électoral de Libreville

Plus d'une trentaine de participants ont pris part à ce séminaire, dont dix représentants d'organismes de gestion des élections membres du RECEF. Le séminaire était divisé en six sessions de discussion :

- Biométrie : concepts et mise en œuvre dans le cadre du cycle électoral
- Choix technologiques appropriés
- Coûts et financement du projet de biométrisation
- Réalisation d'activités conjointes de développement des capacités et appui opérationnel aux parties prenantes du processus électoral par le RECEF, l'EFEAC et l'ECES

- Management du projet de biométrie
- Développement des capacités des OGE et protection des droits des électeurs

Des représentants de l'OIF, d'ECES et du RECEF ont travaillé conjointement pour rédiger et éditer un rapport sur les travaux de cet important séminaire. Ce rapport, qui est disponible sur le site Internet du RECEF, est intitulé : « *La biométrie en matière électorale : enjeux et perspectives* ».

À la fin du séminaire, les participants ont présenté la Déclaration de Libreville qui résume les principales conclusions tirées de cet événement (voir annexe 1).

2.3 Participation à une formation LEAD au Burundi

Du 25 au 29 mars 2013, dans le cadre du Programme d'Appui en matière de Paix et de Sécurité (PAPS) des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) financé par l'Union Européenne, l'ECES a mis en place une formation axée sur le « Leadership et la gestion des conflits pour les acteurs électoraux » (LEAD) au Burundi. La formation a été organisée en collaboration avec l'EFEAC, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi et le RECEF.

Cette formation a été offerte à une cinquantaine de personnalités burundaises représentant, notamment, la Présidence de la République, les ministères de la Justice, de la Défense nationale et de la Sécurité publique, ainsi que les médias et la CENI.



Certificat avec le logo du RECEF



Salle de formation

Cette formation a été une belle collaboration entre le RECEF et ses partenaires l'ECES et l'EFEAC.

2.4 Les échanges d'expertises entre les membres et la participation aux missions de l'OIF

L'année 2013 a été fertile pour les membres en matière d'échange d'information et de bonnes pratiques. Sans être systématiquement soutenues ou encadrées par le RECEF, les échanges de bonnes pratiques entre les membres sont très importants pour l'amélioration constante des pratiques électorales et ils sont fortement encouragés par le RECEF.

Par conséquent, les administrateurs du RECEF invitent tous leurs membres à communiquer avec les autres OGE membres pour s'informer des avancés électorales ou demander de l'information sur un aspect du processus électoral d'un pays voisin.

CHAPITRE 3 : LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT ET LES PARTENARIATS

3.1 Le Centre européen d'appui aux processus électoraux et l'École de formation électorale en Afrique centrale

Amorcé en 2012, le partenariat entre le RECEF, l'ECES et l'EFEAC a mené à une activité de formation commune au Burundi en mars 2013. Ces trois organismes sont en contact permanent et l'avenir permettra de développer de nouveaux projets communs.



3.2 L'Encyclopédie du savoir électoral ACE

En 2013, le RECEF a noué un partenariat avec le Réseau du savoir électoral ACE, qui offre notamment une encyclopédie électorale sur son site Internet (aceproject.org). Ce partenariat compte trois volets :



**Le Réseau du
Savoir Electoral**

- Le secrétariat général du RECEF contribue à la traduction de l'anglais vers le français de quelques-uns des treize chapitres de l'encyclopédie électorale d'ACE dans l'objectif de rendre accessible ce contenu riche en information à la communauté internationale francophone.
- ACE offre aux pays membres du RECEF de diffuser du contenu relatif à leur système électoral dans une section réservée aux documents électoraux de tous les pays. Dans cette section, ACE a également inséré un lien vers la bibliothèque virtuelle du RECEF afin d'en augmenter le rayonnement international sur Internet.
- ACE invite tous les membres du RECEF à joindre son forum de discussion d'experts électoraux, afin d'en augmenter le nombre de locuteurs francophones et d'y jouer un rôle actif. Ce forum permet de poser des questions relatives à une problématique électorale aux experts électoraux du forum et de répondre aux questions des autres, lorsque nous possédons la réponse. Il est à noter que le forum de discussion est multilingue et qu'il offre un service de traduction instantanée permettant à tous les experts électoraux d'échanger sans barrière linguistique. Ce forum compte environ 1000 experts électoraux membres.

Pour enrichir la bibliothèque virtuelle du RECEF, pour partager de la documentation avec ACE ou pour joindre le forum de discussion d'ACE, les membres n'ont qu'à faire parvenir l'information au secrétariat général du RECEF qui en fera le relais auprès de ce partenaire. Les administrateurs du RECEF invitent les membres à consulter le site Internet du Réseau du savoir électoral ACE et d'y participer activement.

3.3 Les activités du Groupe de travail sur l'établissement des registres de l'état civil, la confection des listes électorales et la protection des données personnelles

Lors des *Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie* qui se sont tenues les 13 et 14 mars 2012, il a été décidé de mettre sur pied un groupe de travail relativement à l'établissement des registres d'état civil dans la confection des listes électorales, tout en assurant la protection des données personnelles. Ce groupe de travail réunit des représentants de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), de l'Association du Notariat francophone (ANF), de l'OIF et du RECEF.



Plusieurs échanges ont été réalisés par ce groupe en 2012 et au début de l'année 2013, il a été décidé de conjuguer les efforts à la rédaction d'un *Manuel francophone pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*. Afin d'appuyer le groupe de travail dans la rédaction de ce manuel, l'OIF a demandé à M. Jean-Paul Alaterre, conseiller expert pour l'état civil, l'identité et les documents sécurisés, au ministère de l'Intérieur de la France, de joindre le groupe de travail à titre de coordonnateur de la rédaction. M. Alaterre avait notamment participé au séminaire sur la biométrie électorale de Libreville.

La rédaction du Manuel a été réalisée conjointement par les représentants de l'AFAPDP, de l'ANF, du RECEF et de M. Alaterre de juillet à décembre 2013. Les administrateurs du Bureau ont reçu une version intermédiaire du Manuel à la fin du mois d'octobre. Le manuscrit du Manuel est désormais entre les mains de l'OIF qui assurera l'édition. Il est planifié que le Manuel soit rendu public et distribué aux membres dans la première moitié de l'année 2014.

CONCLUSION

L'année 2013 a été une année bien remplie pour le RECEF. Le nombre de membres, les revenus, les publications et les activités sont en augmentation. Le RECEF est toujours un très jeune réseau, mais il se consolide un peu plus à chaque jour. La première cohorte d'administrateurs est fière du bilan des deux premières années d'existence du réseau et souhaite qu'il puisse être un acteur incontournable en matière de soutien aux processus électoraux et de partage des connaissances électorales.

En 2013, le financement du réseau est demeuré largement tributaire de la contribution financière de l'OIF, tout en comptant sur une augmentation des revenus issus des cotisations de ses membres. En 2014, l'objectif principal des administrateurs sera de diversifier les sources de revenus et d'augmenter le budget global dans l'objectif de bonifier l'offre d'activités destinée aux membres.

En partenariat avec l'OIF, le RECEF a tenu un séminaire sur la biométrie en matière électorale les 6 et 7 décembre 2012. Ce séminaire a donné lieu à une publication destinée aux membres : « *La biométrie en matière électorale : enjeux et perspectives* ». Ce séminaire a également marqué le début d'une nouvelle tradition qui permettra aux membres d'échanger sur différents enjeux électoraux dans le cadre d'un séminaire électoral annuel. En 2014, le thème du séminaire est : « *La consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections* ».

Le réseau entretient présentement différents projets de partenariats qui ont déjà donné lieu à la réalisation d'une activité de formation au Burundi en 2013 et qui permettra de nouvelles publications destinées aux membres en 2014.

Les défis en matière de gestion des élections sont nombreux et les artisans du RECEF ne ménageront aucun effort pour faire progresser les pratiques électorales de l'espace francophone dans les prochaines années.

ANNEXE : LA DÉCLARATION DE LIBREVILLE

Nous, Participants au Séminaire sur la biométrie en matière électorale, tenu du 5 au 7 décembre 2012 à Libreville, au Gabon;

Exprimons notre profonde gratitude aux Autorités gabonaises, à travers la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP), à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), au Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES) et au Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), pour l'organisation conjointe de ces assises qui ont offert, aux participants venus du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Québec, de la République Centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Gabon, l'occasion d'échanger sur les enjeux et les perspectives de la biométrie dans les processus électoraux au sein de l'espace francophone.

Cette thématique nous a permis de prendre la mesure des enjeux et des défis que doivent relever les administrations et les organismes chargés de l'organisation des élections, afin de garantir les bienfaits de la biométrie, en vue de la fiabilisation des listes électorales et de la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, conformément aux engagements de la Déclaration de Bamako de 2000.

Les travaux programmés dans le cadre de ce Séminaire ont notamment permis de tirer un certain nombre d'enseignements :

- a) bien que constituant une avancée certaine en matière d'identification des personnes en âge de voter, la biométrie ne saurait être la panacée et l'unique solution face aux obstacles liés à l'organisation, à la supervision et au contrôle des élections ainsi qu'à la gestion durable des processus électoraux ;
- b) la biométrisation des processus électoraux apparaît à terme comme un phénomène irréversible, en dépit de son coût et des insuffisances des capacités opérationnelles et techniques des administrations et des organes chargés de l'organisation des élections ;
- c) la mise en œuvre de la biométrie dans le domaine électoral révèle un certain mimétisme qui ne prend pas suffisamment en compte les spécificités nationales.

Sur cette base, les participants au séminaire sur la biométrie en matière électorale font les recommandations suivantes :

- 1) la mise en œuvre de la biométrie dans le processus électoral doit aller de concert avec la protection des droits de la personne, incluant un encadrement strict de l'usage des données à caractère personnel ;
- 2) compte tenu des coûts liés à la mise en œuvre de la biométrie, et des besoins en développement des capacités des administrations et des organismes chargés de l'organisation des élections, il est souhaitable d'établir des synergies aussi bien à l'échelle nationale, régionale qu'internationale. Par ailleurs, pour garantir la souveraineté nationale et l'appropriation des processus de biométrisation, il importe que leur financement soit pris en charge à travers le budget national des élections ;
- 3) si la biométrisation des processus électoraux doit obéir à des exigences opérationnelles et techniques, les acteurs impliqués gagneraient en revanche à rechercher et/ou à renforcer le capital de confiance envers le processus électoral, gage d'une élection apaisée.

Fait à Libreville,

le 7 décembre 2012